

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil des ministres



Le Conseil des ministres s'est tenu à Libreville hier vendredi 8 mai 2020 à partir de 11 heures, par visioconférence, sous la Haute Présidence de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, président de la République, chef de l'Etat.

A l'ouverture de la séance, le Conseil des ministres s'est félicité de l'abondante activité internationale du Président de la République, chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA.

En effet, en sa qualité de Président en Exercice de la CEEAC, le Chef de l'Etat a participé le 29 avril 2020, à un échange par visioconférence avec ses Pairs africains. Au cours de celui-ci, le Président de la République a saisi cette occasion pour évoquer avec ses homologues du continent, d'une part, le niveau de propagation du Covid-19 sur le continent, et d'autre part, s'accorder, sur les moyens de riposte contre cette pandémie.

Par ailleurs, soucieux du respect des engagements internationaux de notre pays en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité et ce, dans un contexte de crise sanitaire mondiale, le Chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA, s'est entretenu, par visioconférence, avec Monsieur Ban Ki-moon, ancien Secrétaire Général des Nations unies.

Cet échange a permis aux deux personnalités d'évoquer l'Initiative Africaine pour l'Adaptation aux Changements Climatiques, la participation du Gabon au Global Center on Adaptation ainsi que la lutte contre la Covid-19.

Sur un tout autre plan, le Conseil des ministres marque sa profonde préoccupation suite à l'augmentation constante des cas de contamination communautaire à la Covid-19 dans notre pays.

A ce titre, le Conseil des ministres invite-t-il les populations à une plus grande responsabilité par la stricte observance des mesures de distanciation sociale, des gestes barrières et du port du masque rendu obligatoire.

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES MINISTRE DE L'INTERIEUR

Sur présentation du ministre d'Etat, le Conseil des ministres a adopté deux projets de texte :

Le premier est le projet de Décret mettant fin à l'état d'urgence en République Gabonaise le lundi 11 mai 2020 à 24h.

Aussi, les mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19 demeurent en vigueur.

En effet, afin d'anticiper la survenance de la pandémie du Covid-19, le Conseil des ministres avait pris, le 10 avril 2020, un premier Décret portant déclaration de l'état d'urgence en République gabonaise, prorogé le 25 avril 2020 à la faveur de la loi n°002/2020 afin de donner au Gouvernement une période supplémentaire pour agir contre la propagation de cette pandémie sur le territoire national. Le deuxième, est le projet de Loi fixant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires.

Pris en application de l'article 47 de la Constitution, ce texte fixe les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires.

Au sens de la présente loi, on entend par :

- Catastrophe sanitaire, tout événement entraînant une crise majeure mettant en péril la santé des populations, telle qu'une pandémie, une épidémie ou toute maladie infectieuse à très forte contagion ;
- Confinement, la restriction ou l'interdiction de circulation des personnes sur les parties du territoire concerné et aux heures fixées ou encore l'interdiction aux personnes de sortir de leur domicile.

Enfin, le Conseil des ministres a entériné les mesures individuelles dont les plus importantes sont les suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- **CONSEILLERS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : MM. :**
 - Joseph NYOUNDOU ;
 - Pessi MICKALA.
 - Lieutenant-Colonel MAMBOUNDOU MBADINGA
 - Comandant Privat LEMPIBI.

MINISTRE DE L'INTERIEUR

ADMINISTRATION TERRITORIALE

PROVINCE DU HAUT-OGOOUÉ

Département de la Mpassa

- **PRÉFET :**
M. Mathurin KABOGUI OLOUNGOU.

PROVINCE DU MOYEN-OGOOUÉ

Département de l'Abanga-Bigné

- **PRÉFET :** M. David ICKOMBOLO.

PROVINCE DE L'OGOOUÉ-IVINDO

Département de la Mvoung

- **PRÉFET :** M. Michel MOUKEKE

PROVINCE DU WOLEU-NTEM

Département de l'Okano

- **PRÉFET :** M. Timothée MALEMBE.

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

AGENCE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES (ARCEP)

Conseil de Régulation

- **MEMBRE :** M. Amond Romain V ANGAH DENIEL, en remplacement de M. Ismaël ONDIAS.

MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS -

CONSEILLER DU MINISTRE : Mme Karine Cécilia ARISSANI.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

- **DIRECTEUR GÉNÉRAL :** M. François Auguste AKOMOZO-GHO, Inspecteur Central des Impôts, confirmé.
- **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT :** M. Yannick MOKANDA, Inspecteur Central des Impôts.
- **CHARGÉS D'ETUDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :**
 - M. Rodrigue LENDIRA LOUMBANGOYE, en remplacement de M. Serge Denis MBA NGUEMA ;
 - Mlle Alcha NDJILEKISSA LEKOUNIGHA.

INSPECTION DES SERVICES

Aussi, le texte prévoit-il qu'en cas de catastrophe sanitaire, le Gouvernement est autorisé à prendre, pour des besoins de santé publique, toutes mesures de nature à prévenir, lutter et riposter contre la catastrophe sanitaire en cause.

Lesdites mesures sont prescrites afin de faire disparaître de manière durable la catastrophe sanitaire, y compris en dehors de tout état d'urgence.

A ce titre, le Gouvernement peut, notamment :

- Décréter le confinement total ou partiel de tout ou partie du territoire national ;
 - Imposer la fermeture temporaire ou l'ouverture selon des horaires aménagés de certains établissements accueillant le public ;
 - Imposer des mesures de distanciation sociale dans les espaces publics, les entreprises, les transports publics et privés, les établissements accueillant le public ;
 - Limiter ou interdire les rassemblements sur la voie publique ainsi que les réunions de toute nature ;
 - Organiser un dépistage massif de la population ;
 - Imposer le dépistage périodique des personnes considérées comme des vecteurs principaux de la catastrophe sanitaire, notamment du fait de leur activité professionnelle ou des modalités d'exercice de ladite activité ;
 - Imposer le port ou l'utilisation de tout dispositif ayant vocation à limiter ou à prévenir la propagation du risque sanitaire ;
 - Autoriser les entreprises à déroger au droit commun du travail en vue d'aménager les horaires et conditions de travail afin d'assurer la sécurité de leurs salariés et prévenir ou limiter la propagation de la crise sanitaire par le recours notamment au télétravail, à la rotation, au chômage partiel, à l'anticipation des congés, principaux et supplémentaires ;
 - Fixer les conditions de conclusion de transactions électroniques ;
 - Fixer les modalités du démarchage, vente et livraison en ligne et à domicile ;
 - Définir le cadre permettant la réalisation des formalités administratives en ligne ;
 - Définir les modalités d'un chômage technique applicable aux agents des secteurs public et privé durant la période de mise en œuvre des mesures susvisées ;
 - Déterminer les secteurs d'activités ne pouvant faire l'objet d'un confinement général et les règles spécifiques applicables à ces secteurs en matière d'hygiène et de santé au travail, de durée du travail, de repos hebdomadaire ou dominical et de rémunération ;
 - Aménager les règles relatives à l'exécution et l'application des peines privatives de liberté pour assouplir les modalités d'affectation des détenus dans les établissements pénitentiaires ainsi que les modalités d'exécution des fins de peine ;
 - Ordonner l'arquisition de tous biens et services nécessaires à la lutte contre la catastrophe sanitaire ainsi que de toute personne nécessaire au fonctionnement de ces services ou à l'usage de ces biens. L'indemnisation de ces réquisitions est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
 - Prendre des mesures temporaires de contrôle de prix de certains produits rendus nécessaires pour prévenir ou corriger les tensions constatées sur le marché de certains produits ;
 - Prendre toute mesure permettant la mise à la disposition des patients de médicaments ou tout autre dispositif médical approprié pour l'éradication de la catastrophe sanitaire.
- Ainsi, la fin de l'état d'urgence énoncée se conforme-t-elle au nouveau cadre juridique défini par la Loi fixant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires qui autorise le maintien des mesures de riposte sur la durée de la crise sanitaire actuelle.

- INSPECTEURS DES SERVICES ADJOINTS :

MM. :

- Hervé Nicaise NYAMAT MAYEKI, Inspecteur Central des Impôts ;
- Camille MOUYENDI, Inspecteur Central des Impôts ;
- Simon Pascal OGOWE SIFFON, Inspecteur Central des Impôts ;
- Ghislain OTSOBIT, Inspecteur Central des Impôts ;
- Servais NZAMIKALE, Inspecteur Central des Impôts ;
- Nicolas WANDJIE MVOU, Inspecteur Central des Impôts ;
- Constant MOUNGOUNGOU, Inspecteur Central des Impôts ;
- Rufin ANGOUNGNE AWOUOMI, Inspecteur Central des Impôts ;

- Pierre Martial DIKINZ KAMA, Inspecteur Central des Impôts ;
- Mmes :

- Eliane LEMBE YONZDA MOUKETOU ISSA.
- Sonia MEZU NKOLEKANG, Inspecteur Central des Impôts ;
- Anastasie Géraldine JOUMAS épouse OTSAGHE, Inspecteur Central des Impôts.

- INSPECTEUR DES SERVICES ASSISTANTS :

- M. Christ AKOMBI, Inspecteur Central des Impôts ;
- M. Jean Pierre NDOUGHE SAME, Inspecteur Central des Impôts ;

- Mme Régine ADA YEBE épouse NANG NDONG BIBANG, Inspecteur Central des Impôts ;
- M. Jean René MBANI, Inspecteur Central des Impôts ;
- M. Brice Martial NDINGA NDINGA, Administrateur Economique et Financier ;
- Mme Noelline NDOMBI, Inspecteur Central des Impôts ;
- M. Dieudonné NNA ETOGO, Inspecteur des Impôts.

Sont remis à la disposition de la Direction Centrale des Ressources Humaines :

MM. :

- Roland Feril HYNDA ;
- Clotaire OKIKADI.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

- **DIRECTEUR :** M. Joachim ABOUMOUKOUNA.

- **CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL ET DE LA FORMATION :** M. Ghislain OSSAGATSIA NGOKOUBA.

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

- **DIRECTEUR ADJOINT :** M. Franck Wilfried OBOULOU.

- **CHEF DE SERVICE DES EXPLOITATIONS ET MAINTENANCE :** M. Brice NZIENGUI MOUKAMBI.

DIRECTION DE LA CENTRALISATION, DE LA STATISTIQUE ET DES EMISSIONS

- **DIRECTEUR :** Mme Hermine Pascale ETOGHO épouse NZOUBOU, en remplacement de M. Camille MOUYENDI.
- **DIRECTEUR ADJOINT :** Mme Zita OYINI LEMANDI, Inspecteur Central des Impôts.
- **CHEF DE SERVICE DES EMISSIONS :** M. Roger MOUKAGNI

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

COTTE, Inspecteur des Impôts.
- **CHEF DE SERVICE DES IMMATRICULATIONS :**
Mme Léa NTSAME MEIGNE, en remplacement de M. Georges MOUKALA NZAMBA.

RECETTE PRINCIPALE DES IMPÔTS

- **RECEVEUR PRINCIPAL ADJOINT :**
Mme Aliette MOUGUENGUI MAGNOGNOU.
- **CHEF DE SERVICE CENTRAL DE LA COMPTABILITÉ :**
M. Gildas KOUBAH OKRI.

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

- **DIRECTEUR ADJOINT :**
Mme Françoise Stéphanie OKOUMA VOUA, en remplacement de Mme Sonia NKOLEKANG.
- **CHEF DE SERVICE DES ETUDES :**
M. Rodrigue LENDIRA, en remplacement de M. Gérard NKOUME ZOGHE.
- **CHEF DE SERVICE D'ANALYSES MACROÉCONOMIQUES :**
Mme Doris Marleine NSENG NSENG.
- **CHEF DE SERVICE DE LA PROSPECTIVE :**
M. Janvier MALI OYOUOMI.
- **CHEF DE SERVICE D'ANALYSE QUANTITATIVE ET DE MODÉLISATION FISCALE :**
M. Philippe Christian MINKANG MI NZE, en remplacement M. Ignace Davy.

DIRECTION DES VERIFICATIONS FISCALES

- **DIRECTEUR ADJOINT :** M. Pamélo MBA AKOURE.
- **CHEF DE SERVICE DES VÉRIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES :**
Mme Irène Philigone BENGA MINTSA, en remplacement de M. Jean Pierre NDOUGHE SAME.
- **CHEF DE SERVICE DES VÉRIFICATIONS DES SITUATIONS FISCALES D'ENSEMBLE :**
M. Styvain Sam MAKOSSO.

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

- **DIRECTEUR DES GRANDES ENTREPRISES :**
M. Steve MAVIAM ALILI.
- **DIRECTEUR ADJOINT :**
M. Alex Derlin ABESSOLO, en remplacement de M. Pascal OGOWE SIPHON.-
CHEF DE SERVICE DE GESTION CONTENTIEUX :
Mme Carine Francesca SOUAH ABERI.
- **CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS :**
M. Désiré Dédé ALLANDJI FOUE, en remplacement de Mme Alcha NDJILEKISSA LEKOUNIGHA.

DIRECTION DES REGIMES SPECIFIQUES

- **DIRECTEUR ADJOINT :**
Mme Edith Laure OYAYA, en remplacement de Mme Anastasie Géraldine JOUMAS.
- **CHEF DE SERVICE DE LA GESTION FISCALE DES MINES, PÉTROLE ET FORÊTS :** Mme Ida Persévérance LENDIRA épouse MOUTETE.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DE L'ESTUAIRE

- **DIRECTEUR ADJOINT :** Mme Leticia AFOUNOUNA épouse BONGO ONDIMBA en remplacement de Mme. Edith Laure OYAYA épouse MBIGUIDI.
- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :** M. Crépin MBAZANGO.
- **CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS :**
Mme Arlette MVOU OKENKALI épouse NKEYI en remplacement de Mme Constance NKOYET ADEGA appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

CENTRE DES IMPÔTS ET DES MOYENNES ENTREPRISES

- **CHEF DE CENTRE :**
Mme Murielle Stella BAYOGHA.
- **CHEF DE SERVICE D'ACCUEIL, DE LOCALISATION ET D'IMMATRICULATION :** M. Alain Serge OZIMOH.

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS LIBREVILLE NORD

- **CHEF DE SERVICE D'ACCUEIL, DE LOCALISATION ET D'IMMATRICULATION :** M. Landry MBA NGUEMA.

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS LIBREVILLE SUD

- **CHEF DE SERVICE DE GESTION ET DE CONTENTIEUX :**
Mme Edith Flore ANGOUNA en remplacement de Mme Ida Persévérance LENDIRA épouse MOUTETE.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DU HAUT-OGOUE

- **DIRECTEUR :** M. Cyriaque NGOUONI.
- **CHEF DE SERVICE DES AFFAIRES DOMANIALES :**
Mme Eugénie ZIMA MBOKUBADI.
- **CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS :** Mme Diane Herlange BADJIMBA ETOGHO en remplacement de Mme Edith Flore ANGOUMA.

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS

- **CHEF DE SERVICE DE GESTION ET DU CONTENTIEUX :**
M. Francis MBOULOUNGOU en remplacement de M. Eugénie ZIMA MBOKUBADI.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DU MOYEN-OGOUE

- **DIRECTEUR :**
M. Marcel MOULOUNGUI MOULOUNGUI en remplacement de M. Joseph MOUNDOUNGA.

MOUNDOUNGA.

- **DIRECTEUR ADJOINT :** M. Vital Landry BIRINDA.
- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :**
Mme Annick Flora MEDZA M'ONDO en remplacement de M. Denis MAVOUNGOU.
- **CHEF DE SERVICE DE GESTION DES AFFAIRES DOMANIALES :**
M. Jacques PENDI en remplacement de M. Alain Serge OZIMOH.
- **CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES ET DES MOYENS :**
M. Landry Davy BOUPEZE ANDANG.

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS

- **CHEF DE SERVICE ACCUEIL, LOCALISATION ET IMMATRICULATION :**
M. Rodrigue OBIANG en remplacement de M. Désiré Dédé ALLANDJI FOUE.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DE LA NGOUE-NIE

- **DIRECTEUR :** M. André Bernard DOUFILOU LAUFFYLO en remplacement de M. Pierre DIKINZ KAMA.
- **DIRECTEUR ADJOINT :**
M. Georges MOUKALA NZAMBA en remplacement de M. Raphaël DZO FILS.
- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :**
M. Maximilien BOUBINDJI MANGOUMBA en remplacement de M. Gildas Igor AMOGHO OKORI.
- **CHEF DE SERVICE DE GESTION DES AFFAIRES DOMANIALES :**
M. André Emmanuel MADINDA MIGUELI.
- **CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES ET DES MOYENS :**
Mme Léa DIAHOU en remplacement de M. Brice Martial DINGA DINGA.

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS

- **CHEF DE CENTRE :** M. Franklin ELLA NGUEMA en remplacement de M. Sosthène Didace NGAYILA.
- **CHEF DE SERVICE DE GESTION ET DU CONTENTIEUX :**
M. Fernand Styve MBIOKO en remplacement de Mme Noeline NDOMBI.
- **CHEF DE SERVICE ACCUEIL, LOCALISATION ET IMMATRICULATION :**
M. Serge Arsène KASSA MALLOT en remplacement de M. Dieudonné N'NA ETOGO.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DE L'OGOUE-MARITIME

- **DIRECTEUR :** M. Ghislain NDZOUNBANGOYE.
- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :**
Mme Liliane EDOU OBIANG épouse HAUGER en remplacement de M. Eric Landry ANVANE.

- **CHEF DE CENTRE DES IMPÔTS DES MOYENNES ENTREPRISES :**
Mme Laetitia GUINANG-I- NDZA MAGANGE épouse NKIZOGO en remplacement de M. Régis BOUSSOUGOU.

- **CHEF DE SERVICE GESTION ET CONTENTIEUX DU CENTRE DES IMPÔTS DES MOYENNES ENTREPRISES :**
Mme Prisca ANDJOUOMO M'EBBOUGOU.

- **CHEF DE SERVICE DE L'ACCUEIL, DE LA LOCALISATION ET DE L'IMMATRICULATION :**
M. Ange Wilfried YOUNDAGHA.

- **CHEF DE CENTRE DES IMPÔTS, DES PETITES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS :**
M. Gustave BOUKANDJA en remplacement de Mme Laetitia GIGNANG-I-NZA MAGANGE épouse NKIZOGO.

- **CHEF DE SERVICE GESTION ET CONTENTIEUX :**
Mme Laure VOUETTE épouse PANDJO en remplacement de M. Christ AKOMBI.

DIRECTION PROVINCIALE DU WOLEU- NTEM

- **DIRECTEUR ADJOINT :** M. Davy ENGOGHO NGAYILA en remplacement de M. Eric BOUMAH.
- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :**
M. Christian Moïse NGUEMA OWONO en remplacement de M. Davy ENGOGHO NGAYILA.
- **CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES ET DES MOYENS :**
M. Jean Robert NDONG MBA en remplacement de M. Jean René MBANI.
- **CHEF DE SERVICE GESTION ET CONTENTIEUX :**
M. Donald EBE MBA en remplacement de Mme Régine ADA YEBE épouse NDONG BIBANG.
- **CHEF DE SERVICE DE L'ACCUEIL, DE LA LOCALISATION ET DE L'IMMATRICULATION :**
M. Daniel ASSOUMOU EBANG en remplacement de M. Christian Moïse NGUEMA OWONO.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE
- **CONSEILLER DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :**
Mme Fatma Zohra NDONG MBA.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES (ARTF)
- **SECRETARIE EXÉCUTIF :**
M. Prosper EKOMESSE NGUEMA.

MINISTÈRE DES EAUX, DES FORÊTS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU PLAN CLIMAT, DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

CABINET DU MINISTRE

- **DIRECTEUR DE CABINET :** M. Ludovic NGOK BANAK, confirmé.
- **SECRETARIE PARTICULIERE DU MINISTRE :**
Mme Audrey Guenaelle Ruffine YEBE, confirmée.
- **SECRETARIE PARTICULIERE DU DIRECTEUR DE CABINET :**
Mme Armelle Emeline AKOUME, confirmée.
- **SECRETAIRES DE CABINET :**
Mmes :
Diana Roight OLOMO épouse NDJOGHA, confirmée ;
Raïssa LENDIRA, confirmée.
- **CONSEILLER JURIDIQUE :**
M. Jean Richard NZE NDONG Dit MBELE, confirmé ;
- **CONSEILLER TECHNIQUE :**
Général d'Armée aérienne Maxime EBANG EDOU, confirmé ;
- **CONSEILLER DIPLOMATIQUE :**
M. Styve SEMBI TONDA, confirmé ;
- **CONSEILLER SERVICES ECOSYSTÉMIQUES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :**
M. Aristide KASSANGOYE, confirmé ;
- **CONSEILLER FINANCIER :**
M. Jean Guy Joachim DIOUF, confirmé ;
- **CONSEILLER EN COMMUNICATION :**
Mme Guilaine KENDJINO OMANDA épouse NZOGHO, confirmée.
- **CHARGÉ D'ÉTUDES :**
Mme Anne-Marie NDONG OBIANG, confirmée ;
M. Clotaire MOUKEGNI-SIKA, confirmé.
- **CHARGÉS DE MISSIONS :**
M. Joachim DIBAKOU, confirmé ;
Mme Colette NDEKAMABALA, confirmée.

- **CHEF DU PROTOCOLE :** Mme Nina Sylviane Carmela LOUEMBE, confirmée.
- **CHAUFFEUR PARTICULIER DU MINISTRE :**
M. Placide IDYATHA, en remplacement de M. OBAME ENDAMANE Gaétan.

- **AIDE DE CAMP :**
M. Marc MAPANGOU MOUCANI MBUANGA, confirmé.
- **AGENTS DE SÉCURITÉ :**
• M. Ronny Brel OYOGOU, confirmé ;
• Maréchal des logis Chef Major Hervé Alban DINZAMBOU MIKALA, en remplacement de Monsieur ONKOMA LEKOGO Fransky Ganesh.

CABINET DU MINISTRE DELEGUE

- **DIRECTEUR DE CABINET :** M. Emile NGAVOUSSA.
- **CHARGÉ D'ÉTUDES :** M. Aubin Janvier MABECKA.
- **CHARGÉ DE MISSIONS :**
Mme Magdalonie MBOUBATA NGOLET.

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- **INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES :**
Mme Esther NTSAME ALLOGHE.
- **INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES ADJOINT :**
M. Ghislain Aimé BOUPO, confirmé.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE :** M. Prosper OBAME ONDO.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU SUIVI DES CONVENTIONS INTERNATIONALES :** M. Emmanuel BAYANI NGOYI.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU SUIVI DE LA CITES :**
Mme Aimée MEKUI ALLOGHO.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DES RÉFORMES :**
M. Simplicite NTEME.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU MARKETING ET DE LA PROMOTION DU BOIS :** Mme Lidie Irene MANDY NZEMENANGA.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DE LA FAUNE, DES AIRES PROTÉGÉES :** M. Daniel IDIATA.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES :** M. Joël Félicien BODINGA.
- **INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU PATRIMOINE, DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION :**
Mme Clémence ELLA ASSA.

SECRETARIAT GENERAL

- **CHARGÉS D'ÉTUDES :**
MM. :
• Fabrice WADA ;
• Camille IROGHOLO ; • Abdon BIVIGOU.
- **CHEF DE SERVICE PATRIMOINE :**
M. Anicet MEGNE ME NGUEMA.

DIRECTION CENTRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES

- **DIRECTEUR :**
M. Jean Christian MOUELE LOUNDOU.

DIRECTION CENTRALE DES ETUDES STATISTIQUES ET DE LA PROGRAMMATION

- **DIRECTEUR :**
Mme Carole OGANDAGA.
- **CHEF DE SERVICE DE LA GÉOMATIQUE :**

M. Cyriaque MINKO MI NSA.

DIRECTION GENERALE DES INDUSTRIES, DU COMMERCE DU BOIS ET DE LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS

- **CHARGÉS D'ÉTUDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :**
M. Christ Willy Alfred EYABILA ;
Mmes :
• Eléonore ADA NDOUTOUME ;
• Mireille KOUNDZI, confirmée ; • Prudence EYA EKO.

DIRECTION DES INDUSTRIES ET DU COMMERCE DU BOIS

- **DIRECTEUR :**
M. Fidèle MBA ASSOUMOU.
- **CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DE LA CLASSIFICATION DU BOIS :** M. Anicet BEZANGOYE NDOKOUÉ.
- **CHEF DE SERVICE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES INDUSTRIES DU BOIS :**
Mme Inès Carmela KOMBA.
- **CHEF DE SERVICE DE LA TRANSFORMATION ARTISANALE DU BOIS :** M. Patherne N'NANG ONDO.

DIRECTION DE LA VALORISATION DES REBUTS INDUSTRIELS DU BOIS ET DE LA PROMOTION DES BIOÉNERGIES

- **CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DE LA CLASSIFICATION DES REBUTS INDUSTRIELS DU BOIS :**
M. Cyr Hervé NDONG O'BIANG.
- **CHEF DE SERVICE DE LA VALORISATION DES REBUTS INDUSTRIELS DU BOIS ET DE LA PROMOTION DES BIOÉNERGIES :**
M. Franck BIBANG BI NGOMO.
- **CHEF DE SERVICE DE LA VULGARISATION ET APPUI TECHNIQUE AUX OPÉRATEURS :**
Mme Marie Paule ADA ESSIMENGANE.

DIRECTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE

- **CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DE LA CLASSIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE :**
Mme Estelle Rachel CHANGAUT épouse ESSONGUE.
- **CHEF DE SERVICE DES INVENTAIRES DES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE :**
M. Emerie Noël MIKOLO.
- **CHEF DE SERVICE DU COMMERCE, DE LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE :**
Mme Jeannine DIBONGA MOUKEKE épouse BOUSSOUGOU.

DIRECTION DES ETUDES, DE LA PROGRAMMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA REGLEMENTATION

- **DIRECTEUR :**
M. Jean Christophe IGABOUGUI.
- **CHEF DE SERVICE DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION :**
M. Ibrahim SAMBA.
- **CHEF DE SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DE LA COMMUNICATION :** M. Zéphir AMAEL.
- **CHEF DE SERVICE CARTOGRAPHIQUE :**
M. Henri Bertrand NKOULOU NKOGHE.

SERVICES DECONCENTRES

- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE D'OWENDO :**
M. Alyas Aimé LIBESHI MOUDENDA.
- **CHEF DU BUREAU INDUSTRIE DE NKOK :**
Mme Annie Nathalie MBOUGOU NGUEMA.
- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE DE PORT-GENTIL :**
M. Efferol MACHOPO.
CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE DE LASTOURVILLE :
Mme Auryle DOUMINGO MOUTHY.
- **CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE DU PORT SEC DE FRANCEVILLE :**
M. Ingrid ONTOULA.

DIRECTION GENERALE DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

- **CHARGÉS D'ÉTUDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :**
M. Gildas Gaétan EKOH EKOH ;
Mesdames :
• Zita Caroline KOMBA épouse MOUSSAVOU ;
• Carole Liliane ROLENGHA MAMBOUNGOU NGOUADANDO ;
• Nathalie YOMBET épouse LIYAMANGOYE.

DIRECTION DE LA GESTION DE LA FAUNE ET DE LA CHASSE

- **DIRECTEUR :** M. Aimé Serge MIBAMBANI NDIMBA.
- **CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DIRECTIVES DE GESTION DE LA FAUNE ET DE LA CHASSE :**
M. Léopold OBAME NGUEMA.
- **CHEF DE SERVICE DES INVENTAIRES ET PROTECTION DE LA FAUNE :** Mme Alphonsine KOUNBA MFOUBOU, confirmée.
- **CHEF DE SERVICE DE SUIVI ET CONTRÔLE DE LA CHASSE :**
M. Paul Maurice BIKA.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES

- **CHEF DE SERVICE DE L'IDENTIFICATION, CLASSEMENT ET PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES :**
M. Boris MAPIKOU.
- **CHEF DE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DES AIRES PROTÉGÉES :** M. Joseph NONGO.
- **CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DIRECTIVES DE L'AMÉNAGEMENT DES AIRES PROTÉGÉES :**
M. Jean Jérôme OVONO MVOULA.